



jti **CERTIFIÉ**

Certifié selon le programme JTI et CWA 17493:2019 par BNA - Accrédité par le SOAC selon ISO/IEC 17065:2012.

Site web: www.ecoetfinances.com Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

BRVM

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Afrique de l'Ouest

CPIA 2025

Le Togo obtient à nouveau la note de 3,8 sur 6 Page 3

Selon le dernier rapport annuel de la Banque mondiale sur l'évaluation des politiques et des institutions (CPIA) en Afrique rendu

public le jeudi 10 juillet 2025, par l'institution de Bretton Woods, le Togo enregistre une note de 3,8 sur 6, une note en hausse de

la note moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 3,1. Plusieurs point forts expliquent ces performances qui ont permis au pays...



LANCEMENT DE 23 MICROPROJETS AU TOGO

Une avancée significative pour le développement local P.4

DISTINCTION

La BB Lomé rend hommage aux bars emblématiques de Kara P.2

NOOR MIDELT I ET II

KfW injecte 600 millions d'euros P.6

Volvic

Ne faites plus que Volvic. Volvic. Page

CANALBOX VIVEZ L'INTERNET ILLIMITE

TESTEZ CHEZ VOUS VOTRE ÉLIGIBILITÉ

TÉLÉCHARGEZ L'APP CANALBOX **INSTALLATION DE LA BOX 100% GRATUITE***

8866 Coût de l'appel : 20 FCFA.

*Offre valable jusqu'au 31 août 2025. Sous conditions d'éligibilité et de paiement du premier forfait mensuel.

www.canalbox.tg

Distinction

La BB Lomé rend hommage aux bars emblématiques de Kara

La BB Lomé a procédé le jeudi 10 juillet dernier, au lancement d'une tournée de reconnaissance à travers plusieurs établissements emblématiques de la région de la Kara, une localité située à plus de 400 kilomètres de Lomé, la capitale togolaise. C'était en présence de Mme Yaoudè Balouki, présidente du Syndicat National des Tenanciers de bars et Restaurants pour la région de la Kara.

Patience SALLAH

Cette initiative qui honore des bars ayant marqué son histoire et accompagné la croissance de la société brassicole, s'inscrit dans le cadre de l'engagement de la BB Lomé aux côtés des communautés locales à l'occasion des Évalas 2025.

Il a été question au cours de cette tournée de reconnaissance pour la BB Lomé d'honorer plusieurs établissements pour leur



longévité et leur fidélité, parmi lesquels les bars Merveille (Carrefour Lama), Pharaon (Dongoyo), Mamba (Adabawere) et Pression

(Tchintchinda), tous fondés il y a 33 ans. À leurs côtés, les bars Kamou (35 ans), Gaieté 1 (45 ans) et Bakpessi (46 ans) ont également

été distingués. Chacun des responsables s'est vu remettre une médaille, un certificat de reconnaissance et un kit de récompense (articles de service et casiers de boissons).

« Au début, ce n'était pas facile pour nous. Mais les agents de la BB Lomé nous soutenaient, nous motivaient et nous offraient des cadeaux. Aujourd'hui, nous avons grandi grâce à eux », a confié Rose Amouzou Alou, responsable du Bar Gaieté N°1, émue par cet hommage. « Il s'agit de reconnaître l'engagement de ces établissements qui ont toujours porté nos marques et sont en lien direct avec les consommateurs. Ce sont eux qui assurent notre visibilité, parfois jusque tard dans la

nuit », a expliqué Fabien Kpognon, responsable des ventes -zone Kara & Dapaong (BB Lomé).

Cette tournée s'inscrit dans le programme festif et culturel de la BB Lomé pour les Évalas 2025, avec d'autres activités prévues telles que des animations spéciales, le marathon des Evalas, la formation des serveuses et des DJ, la rencontre du syndicat des tenanciers de bars et restaurants, la course des serveuses de bars et la 7ème édition du tournoi de football interentreprises 3eme mi-temps.

Après cette première étape, la tournée de reconnaissance se poursuivra dans d'autres établissements de Kara.

Lomé accueille la première réunion 2025 des ministres de la CIMA

Un pas vers le renforcement des assurances en Afrique de l'ouest

Le jeudi 10 juillet 2025, la capitale togolaise, Lomé, a été le théâtre d'une rencontre décisive dans le domaine de l'assurance en Afrique de l'Ouest avec la tenue de la première réunion de l'année des ministres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA). Réunissant des responsables clés du secteur, cette assemblée avait pour objectif de faire le point sur divers enjeux liés au développement du marché des assurances au sein de la région.

Anissatou AFFO

Les travaux ont été marqués par l'examen approfondi des rapports issus des sessions précédentes, ainsi que par l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations formulées lors des réunions de 2023 et 2024. À l'agenda figuraient également les rapports du Conseil Régional de Contrôle des Assurances (CRCA), ainsi qu'un état des lieux des textes relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Alousséni Sanou, ministre malien de l'Économie et des Finances, et président en exercice de la conférence des ministres de la CIMA, a souligné l'importance des décisions adoptées lors de cette réunion. Il a déclaré que l'adoption des rapports constitue une avancée significative dans le renforcement de la sécurité des assurés. « Il s'agit de textes visant notamment à réduire les délais de règlement des sinistres, en particulier dans le domaine de l'assurance-vie. Nous avons également abordé

des questions relatives à la qualité du portefeuille actuel des compagnies d'assurance opérant sous l'égide de la CIMA », a-t-il précisé, témoignant de l'engagement des États membres envers la sécurité et la satisfaction des assurés.

La Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), qui regroupe les pays francophones d'Afrique subsaharienne, joue un rôle clé en tant qu'organe de régulation et de supervision du secteur des assurances. Son rôle est d'harmoniser les cadres juridiques et



réglementaires, de renforcer la coopération entre les États membres et de promouvoir un développement équilibré des entreprises d'assurance. Grâce à ces initiatives, la CIMA aspire à créer un environnement de confiance qui permettra un essor significatif du secteur des assurances en Afrique de l'Ouest.

Cette première réunion de l'année 2025 à Lomé marque donc un jalon déterminant pour le développement du secteur des assurances en Afrique de l'Ouest. Les

engagements pris lors de cette rencontre pourraient ouvrir la voie à de nouvelles opportunités et à une amélioration considérable des services offerts aux assurés, consolidant ainsi la confiance du public dans les entreprises d'assurance. La prochaine étape consistera à suivre les progrès réalisés en matière de mise en œuvre des recommandations, afin de garantir un avenir solide et sécurisé pour tous ceux qui participent aux marchés de l'assurance dans la région.

ECO & FINANCES

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan

derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO

91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES

Tirage: 3000

CPIA 2025

Le Togo obtient à nouveau la note de 3,8 sur 6

Selon le dernier rapport annuel de la Banque mondiale sur l'évaluation des politiques et des institutions (CPIA) en Afrique rendu public le jeudi 10 juillet 2025, par l'institution de Bretton Woods, le Togo enregistre une note de 3,8 sur 6, une note en hausse de la note moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 3,1. Plusieurs points forts expliquent ces performances qui ont permis au pays d'obtenir ce score.



Bernard AFAWOUBO

Ces performances économiques du Togo se sont améliorées grâce à des réformes structurelles judicieuses, à la stabilité macroéconomique et à des investissements dans les infrastructures publiques. Selon la Banque mondiale, le Togo a considérablement amélioré ses efforts de

mobilisation des ressources nationales. Puisque dans l'optique de mobiliser des ressources supplémentaires équivalant à 0,5 % du produit intérieur brut par an, le gouvernement a élaboré et publié un plan de mobilisation des recettes. Aussi, pour améliorer l'efficacité du commerce, le pays a-t-il lancé le Programme-cadre de partenariat privilégié

(CPP) afin de simplifier le dédouanement pour des opérateurs fiables et certifiés. Cette initiative a pour objectif d'instaurer un environnement propice à la compétitivité et à la réactivité des entreprises. Parallèlement aux réformes des marchés publics, les efforts visant à renforcer la redevabilité et les performances

des entreprises se sont poursuivies.

« Le secteur bancaire est resté solide, avec une croissance significative des services financiers et des efforts de collecte de données pour suivre le bien-être des ménages » précise le rapport.

Le rapport CPIA 2025 évalue la qualité des

réformes politiques et institutionnelles dans les pays d'Afrique subsaharienne bénéficiaires de l'aide de l'IDA pour l'année civile 2024. Il indique que la note moyenne de la région est restée similaire à celle de l'année 2023, soit 3,1 points (sur 6).

UMOA

Le Gouverneur de la BCEAO fait le point de la situation au Président du Conseil

Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé a accordé le vendredi 11 juillet 2025 une audience à Monsieur Jean-Claude Kassi Brou, Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Cette rencontre s'inscrit dans le prolongement des réunions statutaires des organes de l'Union monétaire ouest africaine

(UMOA), tenues à Lomé le lundi 7 juillet 2025.

Monsieur Jean-Claude Kassi Brou a fait au Président du Conseil, le point sur la situation

économique, monétaire et financière dans l'Union. Il ressort que la croissance dans l'Union reste soutenue, les niveaux d'inflation maîtrisés, et les indicateurs jugés satisfaisants.

« Nous avons depuis lundi tenu la réunion des instances de l'UMOA. Cette occasion nous a permis d'échanger avec le Président du Conseil sur les perspectives actuelles,

la situation en termes de croissance économique et en matière d'inflation. Les indicateurs sont bons et la situation aussi de notre position extérieure est bonne » a précisé le Gouverneur de la BCEAO. Les échanges ont également porté sur les perspectives à court et moyen terme, avec un accent particulier sur le maintien de la stabilité macroéconomique et la

poursuite du financement de l'économie. L'objectif commun demeure la réalisation des ambitions des États membres en matière de croissance économique, de développement et d'emploi.

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est un établissement public international et l'Institut d'émission commun aux Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

Célébrer la culture et la jeunesse

Ecobank Sénégal et Amadeus unissent leurs voix

(TOGODAILYNEWS) – Ce mercredi 2 juillet, Ecobank Sénégal et l'artiste Amadeus officialisent un partenariat inédit, scellant l'union entre le monde de la finance et celui de la création artistique. La cérémonie de lancement, organisée à Dakar, marque le début d'une série d'activations culturelles mêlant musique, engagement citoyen et fierté identitaire.

Né à Richard-Toll en 1994, Amadeus – de son vrai nom Saliou Samb – est l'un des visages les plus prometteurs de la scène musicale sénégalaise. Finaliste du Prix RFI Découvertes en 2023, il séduit un public

intergénérationnel avec un style qui marie pop, mbalax et sonorités traditionnelles. Son dernier album Taaru Sénégal est une ode à l'identité africaine et à la jeunesse qui fait bouger les lignes.

En s'alliant à cet artiste

profondément ancré dans la réalité sociale et culturelle du pays, Ecobank confirme sa volonté d'accompagner les dynamiques positives qui font vibrer le Sénégal d'aujourd'hui. Ce

partenariat donnera lieu, dans les mois à venir, à des

performances musicales, des campagnes citoyennes et des rencontres autour des thèmes de la culture, de l'inclusion et de la jeunesse.

Bien plus qu'un élan culturel, cette collaboration incarne pour Ecobank Sénégal une volonté claire : renforcer sa proximité avec les communautés qu'elle accompagne, à travers des projets concrets, ancrés dans le réel et porteurs de sens.

À travers cette initiative,

Ecobank Sénégal souhaite mettre en lumière les parcours inspirants, soutenir les industries créatives et offrir des espaces d'expression à une nouvelle génération d'artistes et d'entrepreneurs. Une série de contenus exclusifs, d'expériences partagées et de rendez-vous publics seront bientôt dévoilés.

Lancement de 23 microprojets au Togo

Une avancée significative pour le développement local

Le ministre de l'Aménagement du territoire et du Développement des territoires, Joseph Gomado, a marqué un tournant pour le développement local au Togo en lançant, fin juin 2025, la mise en œuvre de 23 microprojets dans dix communes du pays. Ces initiatives, essentielles pour l'amélioration des infrastructures socioéconomiques, l'assainissement et la préservation de l'environnement, bénéficient d'un soutien technique et financier de la coopération allemande, à travers la GIZ, pour un montant de 168,85 millions FCFA.

Anissatou AFFO

Les 23 microprojets choisis touchent plusieurs régions du Togo. Les communes bénéficiaires incluent Oti Sud 1 dans les Savanes, Dankpen 1 à Kara, Mò 2 et Blitta 1 dans la Centrale, ainsi que plusieurs autres au sein des Plateaux et de la région Maritime, telles qu'Est-Mono 1, Haho 1, Agou 1, Avé 2, Vo 2 et Lacs 1. Tous ces projets s'inscrivent dans le cadre des Plans de Développement Communaux (PDC), un élément clé de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025.

Selon Joseph Gomado, l'objectif principal de



ces microprojets est de « renforcer les capacités locales, améliorer l'accès aux services essentiels, promouvoir l'entrepreneuriat local et favoriser une gestion plus participative et transparente des ressources ». Ces objectifs visent non seulement à répondre aux besoins immédiats des populations, mais

également à créer des fondements durables pour le développement économique et social des communes.

Avec la mise en œuvre de ces microprojets, les habitants des communes ciblées devraient bénéficier d'une amélioration significative de leurs conditions de vie. L'accès à des infrastructures de qualité, telles que l'eau

potable, l'assainissement et des routes praticables, pourra dynamiser l'économie locale et promouvoir un cadre de vie sain. De plus, en favorisant l'implication des citoyens dans la gestion des ressources, le programme vise à instaurer

une culture de responsabilité et de transparence au sein des collectivités locales.

Le lancement de ces microprojets est une étape cruciale dans le parcours de développement du Togo, symbolisant l'engagement du gouvernement à promouvoir un développement inclusif et durable. Avec le soutien

de partenaires internationaux comme la GIZ, ces initiatives pourraient être le catalyseur d'une transformation positive pour de nombreuses communautés, renforçant ainsi la résilience des territoires face aux défis futurs. Le Togo semble se diriger vers un avenir où chaque commune aura la capacité de développer ses propres solutions adaptées aux besoins de ses citoyens. Pour rappel, Le processus de mise en œuvre des microprojets ne s'arrête pas aux dix communes. L'opération sera progressivement étendue à cinq autres communes pilotes, augmentant ainsi le nombre de bénéficiaires et renforçant l'impact des initiatives locales. À long terme, l'objectif est de généraliser cette approche à l'ensemble des collectivités locales du Togo, permettant une couverture exhaustive du territoire national.

Kara

La relance agricole constamment en marche

L'élan en faveur de la relance agricole dans la région de la Kara prend une nouvelle dimension. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en partenariat avec l'Union européenne, a doté 1 000 producteurs d'intrants agricoles. Au même moment, le gouvernement togolais continue de mettre en œuvre des dispositifs ambitieux pour stimuler la productivité et garantir la sécurité alimentaire.

Yves ATCHANOUVI

Dans le cadre du Projet de renforcement des systèmes alimentaires (Pro-Sadi), mis en œuvre par la FAO avec le soutien de l'UE, 1 000 petits exploitants agricoles de la Kara ont récemment bénéficié d'un important lot d'intrants.

Chaque producteur a reçu un kit complet composé de 10 kg de semences de maïs, de 20 kg de semences de riz, de 100 kg d'engrais NPK (15-15-15) et de 50 kg d'urée (46 % d'azote).

Répartis dans les différentes préfectures de la région, ces



intrants visent à relancer la production céréalière, en particulier dans les Zones d'aménagement agricole planifiées (Zaap). Cette action s'inscrit dans la continuité des efforts entamés depuis 2024 dans les Savanes, où

un appui similaire avait été déployé pour répondre aux défis sécuritaires et humanitaires.

Bien avant cette opération, les autorités ont lancé une série d'initiatives d'envergure pour dynamiser

l'agriculture nationale. En 2024, plus de 10 milliards de francs CFA ont été mobilisés pour accompagner 149 000 producteurs, via des aides ciblées.

Par ailleurs, 17,9 milliards

de francs ont été consacrés à la subvention des engrais, afin de faciliter l'accès aux intrants à grande échelle. Dans le domaine de la mécanisation, 400 tracteurs ont été mis à disposition des

agriculteurs, et 3 500 kits d'irrigation ont été distribués pour améliorer la maîtrise de l'eau.

Pour soutenir la planification et la gestion efficace du secteur, le gouvernement a également lancé, en mars 2024, le cinquième Recensement agricole national, un outil statistique majeur pour la mise en œuvre du futur Programme de modernisation de l'agriculture togolaise (ProMAT 2025-2034).

L'action conjuguée des partenaires techniques et des pouvoirs publics trace la voie vers une agriculture togolaise plus moderne, résiliente et équitable. Grâce à cette approche à double moteur, mêlant interventions d'urgence et réformes structurelles, le Togo confirme sa volonté de garantir à chaque producteur un environnement propice, capable d'assurer sa subsistance tout en nourrissant la nation.

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 11 juillet 2025

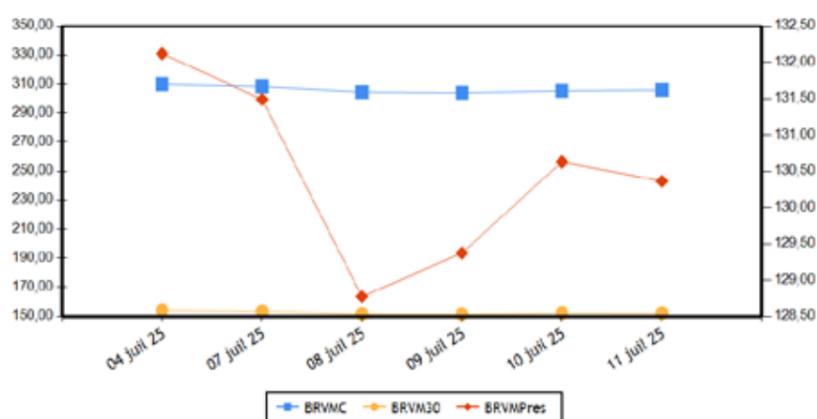
N° 130

BRVM COMPOSITE	305,93
Variation Jour	0,18 %
Variation annuelle	10,84 %

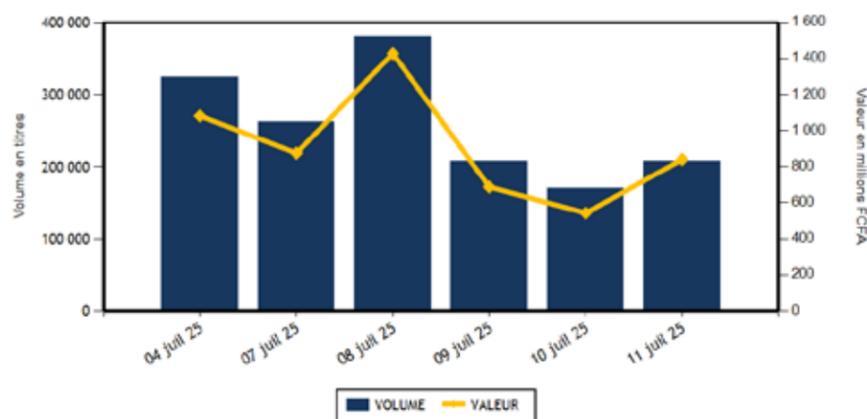
BRVM 30	152,11
Variation Jour	-0,08 %
Variation annuelle	9,64 %

BRVM PRESTIGE	130,36
Variation Jour	-0,21 %
Variation annuelle	13,51 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	11 795 522 315 572	0,18 %
Volume échangé (Actions & Droits)	206 223	21,62 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	829 805 020	53,08 %
Nombre de titres transigés	46	2,22 %
Nombre de titres en hausse	19	18,75 %
Nombre de titres en baisse	15	-6,25 %
Nombre de titres inchangés	12	-7,69 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 297 749 501 287	-0,14 %
Volume échangé	998	1 682,14 %
Valeur transigée (FCFA)	10 640 455	2 458,19 %
Nombre de titres transigés	6	50,00 %
Nombre de titres en hausse	5	
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	1	-66,67 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 795	7,50 %	27,05 %
SOLIBRA CI (SLBC)	18 275	7,50 %	41,12 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	5 195	5,59 %	46,13 %
BERNABE CI (BNBC)	1 325	4,74 %	24,41 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	4 340	3,09 %	17,77 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAFCA CI (SAFC)	650	-6,47 %	-9,72 %
UNIWAX CI (UNXC)	550	-4,35 %	34,15 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	4 010	-3,37 %	27,30 %
SONATEL SN (SNTS)	25 500	-1,92 %	6,25 %
FILTISAC CI (FTSC)	4 395	-1,79 %	137,57 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	130,36	-0,21 %	13,51 %	16 869	224 008 090	9,87
BRVM-PRINCIPAL	37	176,59	1,17 %	27,86 %	189 354	605 796 930	21,35

INDICES SECTORIELS ANCIENS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	202,29	1,62 %	72,37 %	36 213	125 026 335	38,58
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	719,21	-0,61 %	-5,86 %	5 925	61 595 150	11,29
BRVM - FINANCES	16	122,78	0,85 %	20,67 %	117 662	457 873 255	8,26
BRVM - TRANSPORT	1	348,80	2,15 %	6,15 %	6 112	8 528 100	4,53
BRVM - AGRICULTURE	5	308,95	-2,15 %	56,77 %	20 400	137 906 950	29,08
BRVM - DISTRIBUTION	7	367,04	0,90 %	9,47 %	16 163	21 681 240	184,47
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	653,39	0,00 %	0,61 %	3 748	17 193 990	13,10

INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	93,54	-0,66 %	-6,46 %	3 952	54 531 175	9,60
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	105,50	0,50 %	5,50 %	11 310	22 883 635	252,55
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	120,67	0,84 %	20,67 %	117 662	457 873 255	8,26
BRVM - CONSOMMATION DE BASE	9	173,98	0,81 %	73,98 %	24 018	202 077 830	50,34
BRVM - INDUSTRIELS	6	131,65	0,29 %	31,65 %	37 159	67 757 875	7,23
BRVM - ENERGIE	4	108,33	0,32 %	8,33 %	10 149	17 617 275	12,40
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	112,02	0,52 %	12,02 %	1 973	7 063 975	13,83

Noor Midelt I et II

KfW injecte 600 millions d'euros

Le soutien de la banque allemande KfW aux projets solaires Noor Midelt I et II se précise. Deux prêts de 300 millions d'euros chacun ont été accordés à Masen. La garantie de l'État marocain sur ces financements a été officiellement activée par la publication de deux décrets au Bulletin officiel. Cette initiative s'inscrit dans l'objectif d'accélérer le développement du complexe Noor Midelt qui regroupera l'une des plus grandes capacités solaires et de stockage renouvelable au monde.

Dotée d'un système de stockage, la centrale Noor Midelt I atteindra une capacité d'environ 800 MW, tandis que Noor Midelt II visera 400 MW.

On connaît désormais le montant de financement exact accordé par la banque allemande KfW aux projets solaires Noor Midelt I et II. Il s'élève à 600 millions d'euros, répartis en deux prêts octroyés à l'Agence marocaine pour l'énergie durable (Masen). Ces financements sont désormais garantis par l'État, en vertu de deux contrats de garantie conclus le 20 mai 2025 et approuvés par décrets publiés au Bulletin officiel n° 7418, version arabe, du 3 juillet 2025.

Le premier contrat de garantie, conclu entre le Royaume du



Maroc et la Banque allemande, concerne un prêt de 300 millions d'euros destiné au financement du projet solaire hybride Noor Midelt I. Le second porte sur un prêt du même montant en faveur du projet Noor Midelt II. La publication des deux décrets rend les garanties opérationnelles, engageant formellement l'État à assurer, en cas de besoin, le remboursement des montants dus à la KfW. Il

s'agit d'un soutien financier de premier plan pour ces projets multi-technologies de grande envergure, dans le cadre de la coopération germano-marocaine sur les renouvelables.

Cette initiative s'inscrit dans l'objectif d'accélérer le développement des projets d'énergies renouvelables en général, et du complexe Noor Midelt en particulier.

La centrale hybride solaire Noor Midelt I aura une capacité

d'environ 800 mégawatts (MW), utilisant la technologie photovoltaïque (PV) et un système de stockage d'énergie par batteries (BESS) avec un minimum d'environ 5 heures de stockage. En mai 2019 Masen avait choisi, au terme d'un appel d'offres international compétitif, le consortium réunissant le groupe EDF (France), Masdar (Émirats arabes unis) et Green of Africa (Maroc), pour assurer la conception, la construction et l'exploitation-maintenance de cette première phase du complexe solaire Noor Midelt. Cependant, le développement de la centrale Noor Midelt I a connu un retard considérable d'abord à la suite de la pandémie de la Covid-19. Ensuite, Masen et ses partenaires ont dû renégocier certaines modifications du projet, en phase avec les conditions du marché.

Pour ce qui est de Noor Midelt II, après avoir annoncé en juillet 2023 la liste des entreprises pré-qualifiées, Masen a lancé, le 10 avril 2024, la procédure d'appel d'offres pour la sélection du partenaire privé dans le cadre d'un schéma IPP (Independent

Power Producer) couvrant la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance de la centrale. Noor Midelt II consiste en une centrale photovoltaïque avec stockage batterie d'une capacité installée d'environ 400 MW de PV et offrant 2 heures de stockage.

À noter que Masen a également déjà lancé le processus de sélection du développeur de la centrale solaire Noor Midelt III qui aura une capacité installée en photovoltaïque d'environ 400 MW et sera dotée d'une capacité de stockage à base de systèmes Batteries (BESS) de 400 mégawattheures (MWh) environ.

Avec ses trois centrales Noor Midelt I, II et III, le complexe Noor Midelt regroupera l'une des plus grandes capacités solaires et de stockage renouvelable au monde, avec une puissance installée totale d'environ 1.600 MW. Il contribuera ainsi fortement à l'objectif du Royaume d'atteindre, avant 2030, un mix électrique composé à plus de 52% d'énergies renouvelables en termes de capacités.

Lematin.ma

Deuxième session ordinaire du Conseil des ministres de l'UEMOA

Panorama encourageant pour l'économie de l'espace

Les huit (8) pays membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) ont tenu leur deuxième session ordinaire du Conseil des ministres Lomé ce 11 juillet 2025. Plusieurs points portant sur l'économie de l'espace ont été abordés par les ministres. Le Conseil s'est également penché sur les rapports et projets de décision de la Commission de l'UEMOA et l'approbation des comptes de l'Autorité des marchés financiers de l'UMOA (AMF-UMOA).

La séance qui s'est déroulée à l'Agence principale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Lomé, a été ouverte et présidée par Adama Coulibaly, Ministre des Finances et du Budget de la Côte d'Ivoire, et par ailleurs président en exercice du Conseil. Celui-ci dans son discours d'ouverture, tout en rappelant les sujets à l'ordre du jour, s'est réjoui de la bonne santé de l'économie de l'espace. Il a saisi cette occasion pour remercier tous les acteurs de ces belles performances enregistrées.

« Je voudrais adresser les félicitations des autorités de l'Union au président de la Commission de l'UEMOA, au Gouverneur de la BCEAO, au président de la BOAD ainsi qu'au président de l'AMF-UMOA pour les efforts louables qu'ils ne cessent de déployer afin de contribuer au dynamisme de nos économies », a-t-il notamment fait observer.

Le Conseil s'est penché sur le projet de rapport d'exécution de la surveillance multilatérale au titre du premier semestre 2025 et sur les orientations de politique économique des

Etats membres pour l'année 2026. Les ministres avaient également sur leur table les projets de décision instituant l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de vie des ménages au sein des Etats membres, celui portant adoption de la stratégie de développement du secteur privé de l'UEMOA 2025-2030 ainsi que celui portant adoption de la stratégie de promotion du dialogue public-privé dans l'espace UEMOA 2025-2030.

Au rang des sujets retenus par le Conseil, l'approbation des comptes annuels exercice 2024 de l'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA, l'application des articles 3 et 4 de l'annexe à la convention sur la composition, organisation et fonctionnement de Conseil Régional de l'Épargne publique et des Marchés Financiers. Également examinée, la tarification applicable aux caisses des dépôts de consignations

et gestionnaires des avoirs consignés sur le marché financier régional de l'UEMOA.

Les chiffres sont restés encourageants au sein de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) malgré un contexte international marqué par des tensions commerciales, géopolitiques et sécuritaires.

Ainsi au premier trimestre 2025, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 7,1%, en termes réels. Et d'ici la fin de l'année, il est attendu en prévision un taux de croissance de 6,4% après 6,3% enregistré en 2024.

L'espace a pu maîtriser aussi le taux d'inflation au premier trimestre de l'année 2025, passant de 2,9% en 2024 à 2,3%. Pour l'ensemble de l'année 2025, l'inflation devrait se situer à 2,2% contre 3,5% l'année dernière. La situation s'est également améliorée au niveau des finances publiques. Le déficit

budgétaire au premier semestre a légèrement chuté, s'établissant à 4,2% du PIB contre 5,1% à la même période en 2024. Parlant toujours de l'embellie, l'espace avec la hausse des prix des produits exportés et l'accroissement des ventes d'hydrocarbures a su redresser le solde des échanges avec l'extérieur.

Le financement des économies des pays membres s'est amélioré au cours de ces dernières années. Les crédits à l'économie ont augmenté en glissement annuel, de 5,0% à la fin mars 2025, après une hausse de 4,5% à fin décembre 2024. Cette amélioration devrait se poursuivre et atteindre 8,3% à fin décembre 2025 selon les prévisions.

Les autres points non abordés par le Conseil ont été renvoyés à une autre séance.

Abidjan.net

MNT

Le Burundi élimine le trachome en tant que problème de santé publique

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a confirmé que le Burundi avait éliminé le trachome en tant que problème de santé publique. C'est le huitième pays de la Région africaine de l'OMS à franchir cette étape importante. Le trachome est également la première maladie tropicale négligée (MTN) à être éliminée dans le pays.

« L'élimination d'une maladie comme le trachome est un grand succès pour la santé publique, qui a nécessité des efforts et un dévouement au long cours », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. « Je félicite le Gouvernement et le peuple burundais pour leur travail acharné et leur engagement. C'est formidable de voir le Burundi rejoindre le groupe de plus en plus important de pays qui ont éliminé au moins une MTN », a-t-il ajouté.

Le trachome, qui est dû à la bactérie *Chlamydia trachomatis*, se transmet d'une personne à l'autre, par contact avec des surfaces contaminées et par les mouches qui ont été en contact avec des sécrétions oculaires ou nasales. Les infections à répétition peuvent entraîner des cicatrices, un trichiasis (croissance des cils vers l'intérieur de l'œil) et, finalement, une cécité. À l'échelle mondiale, la maladie reste endémique dans de nombreuses communautés vulnérables où l'accès à l'eau potable et aux moyens d'assainissement est limité. « La validation officielle de l'élimination du trachome en tant que problème de santé publique au Burundi marque une étape majeure dans notre engagement en faveur de l'équité en santé. Il s'agit d'une victoire collective rendue possible par près de 20 ans de mobilisation nationale et de solidarité internationale. Je tiens à saluer tous les partenaires, les acteurs communautaires et institutions du Burundi et au-delà qui ont permis cette avancée historique », a dit



la Dre Lydwine Baradahana, Ministre burundaise de la santé publique et de la lutte contre le sida.

Les progrès au Burundi

Avant 2007, comme aucun cas notifié et comme il n'y avait pas d'études épidémiologiques, on ne connaissait pas l'étendue de l'endémicité du trachome au Burundi. Cette année-là, le pays a lancé une initiative de lutte contre les MTN, qui prévoyait la cartographie intégrée des géohelminthiases, de la schistosomiase, de la filariose lymphatique et du trachome. À l'issue de cette cartographie, le Ministère de la Santé publique et de la lutte contre le sida a mené des investigations complémentaires. Les enquêtes de référence menées en 2009-2010 ont confirmé que le trachome était endémique dans

certaines régions du pays. Cela a conduit à mener des interventions basées sur la stratégie CHANCE recommandée par l'OMS pour 2,5 millions de personnes qui en avaient besoin, dans 12 districts sanitaires.

santé communautaires, au soutien de partenaires clés et à l'appui technique de l'OMS, ce succès a été rendu possible », a déclaré le Dr Xavier Crespin, Représentant de l'OMS au Burundi. « Cette victoire nous inspire à poursuivre avec le même

Le programme d'élimination du trachome au Burundi a été soutenu techniquement et financièrement par CBM Christoffel Blindenmission, l'END Fund, Geneva Global et l'OMS. L'Initiative internationale contre le trachome, qui dépend de la Task Force for Global Health, a donné de l'azithromycine (Zithromax, Pfizer, New York, États-Unis d'Amérique). L'OMS continue de soutenir les autorités sanitaires du pays en les aidant à assurer la surveillance des communautés où le trachome était auparavant endémique afin de prévenir toute résurgence de la maladie. « Cet exploit reflète la détermination du Gouvernement à protéger les populations les plus vulnérables. Sous le patronage du Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida, et grâce au dévouement des agents de

engagement l'élimination de toutes les autres maladies tropicales négligées », a-t-il ajouté.

Prévalence de la maladie

Le trachome reste un problème de santé publique dans 32 pays et environ 103 millions de personnes vivent dans des zones où des interventions contre la maladie sont nécessaires. Le trachome sévit principalement dans les régions les plus pauvres et les plus rurales d'Afrique, d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud, d'Asie, du Pacifique occidental et du Moyen-Orient.

La Région africaine est touchée de manière disproportionnée : en avril 2024, 93 millions de personnes vivaient dans des zones à risque, représentant 90 % de la charge mondiale du trachome. Ces dernières années, des progrès

significatifs ont été accomplis, si bien que le nombre de personnes nécessitant un traitement antibiotique contre le trachome a diminué de 96 millions dans la Région africaine, passant de 189 millions en 2014 à 93 millions en avril 2024, soit une baisse de 51 %.

À l'heure actuelle, 20 pays de la Région africaine de l'OMS nécessitent une intervention pour éliminer le trachome : l'Algérie, l'Angola, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Guinée, le Kenya, le Mozambique, le Niger, le Nigéria, l'Ouganda, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République-Unie de Tanzanie, le Soudan du Sud, le Tchad, la Zambie et le Zimbabwe. Les sept pays de la Région où l'OMS a déjà validé l'élimination du trachome en tant que problème de santé publique sont le Bénin, la Gambie, le Ghana, le Malawi, le Mali, la Mauritanie et le Togo. Quatre autres pays de la Région africaine de l'OMS (le Botswana, la Guinée-Bissau, la Namibie et le Sénégal) affirment avoir atteint les objectifs de prévalence correspondant à l'élimination de la maladie.

Progrès à l'échelle mondiale

Avec l'annonce d'aujourd'hui, 57 pays ont désormais éliminé au moins une MTN. Parmi ces pays, 24 (dont le Burundi) ont réussi à éliminer le trachome en tant que problème de santé publique. Mis à part le Burundi, l'Arabie saoudite, le Bénin, le Cambodge, la Chine, la Gambie, le Ghana, l'Inde, l'Iraq, le Malawi, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Mexique, le Myanmar, le Népal, Oman, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la République islamique d'Iran, le Togo, Vanuatu et le Viet Nam ont réussi à franchir cette étape.

BIG BOSS PILS

Toujours un coup d'avance !



600F*
FCFA
BOUTEILLE

65cl



www.bbhome.com



LE BIEN-ÊTRE
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À BOIRE AVEC MODÉRATION

*Prix de vente détail conseillé